Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 76 (1940)

Heft: 42

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVIe ANNÉE — No 42 16 NOVEMBRE 1940

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Aux instituteurs mobilisés. — Dans les sections : Lausanne. — Association des maîtresses de travaux à l'aiguille — Société évangélique d'éducation.* — GENÈVE : U.I.P.G. : *Cours de culture physique. — Cours de ski. — A propos de la loi sur l'I. P.* — U.I.P.G. - DAMES : *Suffrage féminin. — Pour les internés.* — NEUCHATEL : *Assemblée trisannuelle.* — BIBLIOGRAPHIE.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : FR. MICHEL : *La correction des torrents (tableaux scolaires suisses).* — W. PERRET : *Qu'allons-nous faire ?* — M. SAINT-HÉLIER : *L'inspecteur.* — INFORMATIONS : *Voulez-vous nous aider à sauver un enfant ?* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

AUX INSTITUTEURS MOBILISÉS

Nous avons appris que certains boursiers communaux opèrent simultanément sur le traitement des instituteurs mobilisés une double réduction (15, 20, 25 %... suivant les charges de famille et le 2 % pour la caisse de compensation). Cette manière d'agir n'étant pas conforme à l'arrêté cantonal, nous invitons les intéressés à nous faire parvenir au plus tôt leur nom et leur adresse. ED. B.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Le comité de l'Association du corps enseignant de la commune de Lausanne (conférence officielle), s'est constitué de la manière suivante : Président : F. Rostan ; vice-président : E. Viret ; caissier : H. Allisson ; secrétaires : Mlles Roulier et Vonwiler.

ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES MAITRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

Cette association s'est réunie le 14 septembre dernier à l'Ecole normale. Aux membres de l'association s'étaient jointes une quarantaine d'institutrices n'en faisant pas partie et c'est à quelque 220 personnes que la présidente, Mme Magnenat, souhaita la bienvenue ; elle salua aussi la présence de M. Chevallaz, directeur des Ecoles normales, de Mme Chevallaz, de Mme Michod, inspectrice, et de Mme Brunner, professeur.

Mme Michod, excusant l'absence de M. Jaccard, chef de service, apporta le salut du Département et donna quelques renseignements d'ordre pratique, en particulier sur le costume de gymnastique, entré

nouvellement dans le programme primaire. Elle remercia ensuite Mme Brunner, qui s'est dépensée pour la préparation de la collection d'objets soumis à l'assemblée : chemise de nuit, blouse de travail, costume de gymnastique et robe-tablier de lainette.

Mme Magnenat adresse de chaleureux remerciements au Département qui a pris à sa charge les frais occasionnés par la préparation de la collection exposée.

Le Comité est renouvelé comme suit : Mlles Richard, Gimel, présidente ; Oester, Bougy ; Maire, Mollens ; Erb, Luins et Ravussin, Nyon. Mlles Baiche, Saubraz et Badel, Gilly, fonctionneront comme vérificatrices des comptes.

Cette partie administrative liquidée, il est passé à la partie la plus importante de la séance. Mme Brunner donne toutes les explications nécessaires à la confection des objets présentés dont les patrons sont tracés sous les yeux des participantes ; puis des groupes se constituent et des explications complémentaires sont données par quelques maîtresses spécialement préparées par Mme Brunner ; chaque participante peut ainsi tirer pour son enseignement le plus grand profit de cette réunion. A Mme Brunner va la reconnaissance de toutes. *Le Comité.*

A LA SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Son assemblée d'automne a eu lieu le samedi 2 novembre et a réuni un public nombreux. M. Ch. Gaillard-Hahn, président, fit tout d'abord un court rapport sur l'activité du comité, activité gênée, elle aussi, par les circonstances actuelles. Puis M. le pasteur Cuendet développa cette pensée bien actuelle de Saint Augustin : « Nous avons oublié d'apprendre la leçon que donne la calamité. » Après avoir lu le psaume 73, l'orateur se demande si, nous aussi, nous n'avons pas envié les méchants. Nous assistons à bien des lâchetés, à beaucoup de revirements ; devant les victoires du mal, peut-être avons-nous murmuré : à quoi bon ! A quoi bon la vie de l'esprit quand partout la matière et la force triomphent ? Avec une conviction profonde, M. Cuendet affirme sa foi dans la primauté des valeurs spirituelles. Malgré les apparences, malgré les défaites, nous devons croire à la nécessité de notre œuvre d'éducation. Ceux qui font l'histoire, qui maintiennent les possibilités de vivre, ce ne sont pas les puissants, les violents, mais bien la foule des modestes qui œuvrent en silence, avec un caractère solide, inspirés par une foi vivante.

Le comité avait demandé à Me Sillig de développer ce grand sujet : « Le sentiment de l'honneur et l'école ». L'avocat veveysan constate que les relations entre les hommes sont sous le signe de la méfiance. Toute notre vie sociale en est empoisonnée : l'école, la législation, les relations d'affaires ; au service militaire, les demandes de congés doivent

être accompagnées d'une attestation officielle ; on suspecte, on prend des renseignements, des précautions, avant de croire. On oublie de faire appel aux plus nobles sentiments de la nature humaine. Me Sillig est persuadé qu'il existe des exercices capables de créer une ambiance de parfaite honnêteté ; on s'entraîne à la fidélité, comme on s'entraîne à un sport. C'est parce qu'il estime le corps enseignant vaudois que Me Sillig lui demande de pratiquer, dans les classes, la politique de la confiance. Certes, on peut être trompé, mais pourquoi se méfier de l'ensemble lorsque quelques-uns seulement sont incapables de droiture ? Non plus des moyens préventifs, nécessitant d'humiliantes précautions, mais une répression extrêmement sévère pour toutes les lâchetés !

L'orateur sait qu'en parlant de l'école il se mêle de ce qui ne le regarde pas, mais il pense qu'il n'est peut-être pas inutile qu'un homme étranger à l'enseignement vienne dire, franchement et sans parti-pris, ce qu'il constate. C'est pourquoi il est intervenu auprès du Grand Conseil vaudois.

Une discussion nourrie suivit, au cours de laquelle M. W. Perret, inst. à Neuchâtel, intéressa vivement l'auditoire en racontant ses expériences personnelles ; il dit combien les notes troublent la sérénité de l'atmosphère scolaire et nuisent à l'esprit de générosité qui doit régner dans une classe.

— Qu'on me permette de terminer ce compte rendu en citant quelques lignes du grand pédagogue Foerster : « Prendre à cœur la dignité humaine de l'enfant pour faire appel à ce qu'il y a de meilleur en lui, cela implique que le maître ne le traitera pas comme ferait un détective aux aguets, mais avec une confiance, une foi en sa personne morale qui exerceront sur lui une action vivifiante... On n'a pas tort d'affirmer qu'un homme n'est pas perdu tant qu'un autre a vraiment foi en lui. » Mais il ajoute plus loin ce conseil aux débutants : « Disons pourtant que cette pédagogie de la confiance sans bornes ne peut être essayée que par un éducateur possédant déjà de l'autorité et dont les élèves savent qu'il est confiant non par aveuglement ou par simple bonhomie, mais ensuite d'une résolution chevaleresque. » (*L'école et le caractère*, p. 296.)

A. C.

GENÈVE

U. I. P. G.

COURS DE CULTURE PHYSIQUE

Pour donner satisfaction aux collègues qui désirent suivre le cours de suisse allemand de M. le prof. M. Schenker, les séances de culture physique auront lieu dorénavant le *jeudi de 4 h. 30 à 6 h.*

Ce changement m'est une occasion de rappeler aux collègues les excellentes leçons de Luciri.

Entraînés par la belle et chaude voix du moniteur les quadragénaires et les plus de trente ans virent et volent et virevoltent...

Ils vont, et tous ces corps charnus
Sont si roses qu'ils semblent nus
Comme ceux d'amours ingénus
Aux formes grasses !

Si je ne participais pas aux leçons, je voudrais y assister, pour le spectacle. J'ajoute que si l'on en part fourbu, on y revient plein d'entrain. Il y a encore quelques places... E. D.

COURS DE SKI A GSTAAD

Il est possible que la dureté des temps nous oblige à renoncer à ce projet. Avant de prendre une détermination, les organisateurs attendront d'être fixés sur le nombre possible des participants. Nous rappelons que le délai imparti aux collègues que ce cours intéresserait expire le 15 décembre. On peut se reporter pour renseignements complémentaires au *Bulletin* N° 39 du 26 octobre. E. D.

A PROPOS DE LA LOI SUR L'I. P.

Le dernier *Bulletin* a publié un article de Ch. Duchemin relevant l'incorrection d'un rédacteur de la *Vie Protestante* qui ose affirmer que dorénavant l'école publique respectera les convictions religieuses des élèves. Nous considérons ce « dorénavant » comme une calomnie.

S'il ne s'agissait que d'un lapsus calami, nous n'insisterions pas, mais ces écarts de plume sont trop fréquents dans la presse pour que nous puissions croire à des inadvertances.

Le comité de l'U. I. P. G., outré de la déclaration de la *Vie Protestante* m'a chargé de porter notre plainte à M. le Directeur de l'Enseignement primaire. Tous les collègues seront satisfaits d'apprendre que le Département juge, comme nous, la phrase inadmissible. M. le Président A. Lachenal, dont l'attention avait été déjà attirée par l'article incriminé, a adressé au rédacteur responsable une rectification dans laquelle il précise que jamais aucune plainte ne lui a été présentée pour manque de respect aux convictions religieuses des enfants. M. le Directeur Atzenwyler, de son côté, déclare n'avoir qu'à se féliciter de l'attitude des instituteurs croyants ou non croyants.

En outre, je suis autorisé par des collègues du groupe des Instituteurs Protestants à affirmer qu'ils désapprouvent absolument la *Vie Protestante* sur ce point.

L'un d'eux, en tout cas, à ma connaissance, a envoyé spontanément une protestation à la rédaction de ce journal. E. D.

U. I. P. G. — DAMES

SUFFRAGE FÉMININ

Vous êtes invitées, chères collègues, à venir entendre Mme Prince vous parler du suffrage féminin. Nous espérons qu'une nombreuse assis-

tance tiendra à remercier par sa présence la conférencière, qui a bien voulu mettre ses talents à notre disposition. La question qui revient sur le tapis en ce moment intéressera sûrement nos membres.

Alors, rendez-vous, le *mercredi 20 novembre, à la Taverne de Plainpalais* à *17 h. 15.* A. D.

POUR LES INTERNÉS

Un grand nombre d'internés manquent des vêtements nécessaires pour supporter le froid. Or, un peu partout les vestiaires sont vides. Les difficultés sont grandes. C'est pourquoi, d'accord avec le Commissariat fédéral de l'Internement et l'Office cantonal de l'Economie de guerre, la Centrale de Secours de l'Union Mondiale de la Femme adresse au public genevois, un chaleureux appel pour qu'il aide à fournir le plus vite possible des chaussettes, des chemises, des chandails, des sous-vêtements chauds aux internés. Les mouchoirs, serviettes de toilette, lavettes, le savon, les brosses à dents, les rasoirs seraient également très appréciés.

Devant l'urgence des besoins, l'Union Mondiale de la Femme s'est assuré, il y a quelque temps, un contingent de ces objets. Il suffira de verser à son compte de chèques (I. 974) le prix d'une paire de chaussettes, d'une chemise, d'un chandail ou de quelques mouchoirs pour que ces objets soient immédiatement remis aux internés les plus démunis. Qui veut aider ?

Malgré les sollicitations nombreuses et les difficultés nouvelles beaucoup trouveront encore dans leurs réserves et dans leurs tiroirs de quoi aider un peu à quelques-uns de nos hôtes.

Certes nos mobilisés, nos rapatriés, nos œuvres d'assistance restent au premier plan de nos préoccupations, mais nous ne pouvons ignorer que les internés ont constamment sous les yeux tous les biens dont nous jouissons encore et dont ils sont privés, foyers, travail, liberté, patrie. Une fois de plus, que chacun fasse un effort.

Les dons peuvent être remis aux adresses suivantes :

Centrale de Secours, Union Mondiale de la femme. 52, rue des Pâquis ou compte de chèques I. 974.

Pharmacie Nouvelle, M. Küpfer, 18, Bld Georges Favon.

Papeterie Lagier, 6, rue de la Confédération.

NEUCHATEL ASSEMBLÉE TRISANNUELLE

Faut-il voir dans la faible participation à notre « trisannuelle » du 12 octobre, à Neuchâtel, le contre-coup des soucis de l'heure ou l'effet de la plus noire indifférence ? Celle-ci serait incompréhensible pour qui a suivi l'intense et utile labeur du Comité central au cours de la période triennale écoulée. Mettons donc, et sans arrière-pensée, plutôt la faute sur le dos des événements douloureux dont nous sommes

témoins et du bouleversement qu'ils ont apporté dans nos habitudes.

Le zèle semblait avoir touché de préférence ceux des confins. Du Locle, nous arriva un des plus forts contingents, président en tête, accompagné, par surcroît, d'un membre d'honneur très sympathique. On vint même de La Côte-aux-Fées !

Plusieurs absents prirent la peine de se faire excuser.

Puis, si vous le permettez, nous vous confierons que le Comité central comptait, pour la circonstance, sur la présence de tous les chefs de section ou de leurs remplaçants et que cet intime espoir, bien légitime pourtant, ne s'est pas réalisé.

En ouvrant la séance, M. *Léopold Berner*, président, salue la présence de MM. *Antoine Borel*, chef du Département de l'instruction publique ; *William Bolle*, inspecteur ; *J.-D. Perret*, directeur ; *G. Willemin*, président de la S. P. R., avec son comité au complet, qui, après avoir fraternisé avec nous, fera étape à Auvernier le lendemain, à l'occasion de l'assemblée du Comité central romand ; *Charles Grec* et *Albert Rudhardt*, rédacteurs ; *Gonthier*, représentant de la S. P. V. ; *Serge Voisard*, de la Jurassienne ; Mme *J. Borsa*, de l'U. I. P. G., dames ; *Ad. Lagier*, de l'U. I. P. G. ; *Boris Seitz*, de l'Association neuchâteloise des professeurs ; *A. L'Eplattenier*, instituteur ; *Ed. Ducommun*, *J. Decreuze*, *H.-L. Gédet*, *J.-Ed. Matthey* et *G. Stroele*, membres d'honneur de la S. P. N.

M. Berner accorde une pensée à nos disparus, à nos collègues sous les drapeaux, aux instituteurs étrangers membres de la F. I. A. I., touchés par la guerre ; aux enfants que n'épargnent ni les bombardements, ni l'exil.

Il donne ensuite la parole à M. *Félix Béguin*, directeur de l'Ecole normale cantonale, qui a bien voulu accepter de traiter un sujet d'ordre pédagogique, sous ce titre : *Expérience et expérimentation.*

Dans le cadre restreint de cette chronique, nous ne saurions suivre pas à pas l'orateur, dans son exposé substantiel présenté sous les dehors aimables d'une causerie familière, et suivi avec un intérêt soutenu.

Limitons-nous donc à quelques conclusions essentielles. De l'examen critique auquel le conférencier soumit les méthodes d'investigation de la pédagogie expérimentale, retenons la fragilité des découvertes de cette science nouvelle et de ses satellites, telle la psychologie. Science nouvelle qui, sous le couvert de l'expérimentation, tend à supplanter l'ancienne pédagogie, laquelle avait réussi à élaborer, par empirisme, un corps de doctrines renfermant certaines vérités toujours debout, même après avoir passé par l'épreuve du laboratoire. Elle n'était donc pas que verbiage, ainsi que le prétendait Binet. En regard de certains insuccès qu'il énumère, M. Béguin se demande si la science aurait mieux réussi que l'empirisme dans l'établissement de la charte de l'éducation.

A quoi faut-il attribuer la valeur toute relative des sentences de la pédagogie expérimentale ?

L'analyse du processus expérimental en matière scientifique amène le conférencier à remarquer que la suggestion est un terrible ennemi pour le chercheur de cabinet. Elle peut conduire à des échecs retentissants, tels les fameux rayons N, du professeur Bloudeau, dont M. Béguin rappelle le souvenir.

D'un autre côté, quand le savant, au lieu d'aller à la recherche des lois régissant les phénomènes, se propose de vérifier une hypothèse, il doit tout au long de sa prospection garder sa liberté d'esprit, ou pour employer un mot de saison, conserver une neutralité intégrale.

Et, si par oubli ou par ignorance, il néglige d'ausculter un élément du phénomène ou de l'hypothèse, toute déduction est entachée d'erreur ou d'incertitude.

Ces conditions étant rarement réunies dans les enquêtes de la pédagogie expérimentale, les résultats restent approximatifs. Ils ne sauraient, en tout cas, prétendre à l'autorité des lois qui régissent des sciences telles que la physique et la chimie.

Il ne faut pas oublier, en effet, que l'enfant, ou plutôt les enfants, sur qui porte l'enquête, sont plus ou moins le jouet de la suggestion. Il en est de même des opérateurs.

Les méthodes de la pédagogie expérimentale réussissent lorsque le problème ne comporte qu'un point précis à examiner. Dès que les questions présentent des aspects multiples, les difficultés deviennent insurmontables. Cela explique que la lumière n'ait pu être faite, par exemple, dans le domaine complexe, se rapportant à l'instinct et à l'intérêt, exploré par la pédagogie scientifique.

Quand il s'agit de mettre à l'épreuve tout un système éducatif, comme ce fut le cas pour les « Versuchschulen » allemandes, l'expérimentateur ne peut garder la neutralité olympienne du savant en face de l'hypothèse qu'il vérifie, car il se trouve dans des conditions bien différentes.

Par cet examen critique des méthodes de la pédagogie expérimentale, M. Béguin n'entend pas méconnaître le rôle qu'a joué cette nouvelle déesse dans la lente évolution de l'école, en ce dernier quart de siècle. Elle a mis en lumière des notions laissées dans l'ombre par l'empirisme ; elle en a revisé d'autres. Parmi ses conquêtes, le maître peut puiser plus d'une inspiration, à défaut d'une ligne de conduite bien marquée. Pour éclairer notre voie, déclare l'orateur, nous devons nous servir surtout de notre propre lanterne ; nous devons compter avant tout sur nos propres forces, notre bon sens, notre expérience.

La vague de rénovation qui déferle présentement, contre l'école, avec un bruit un peu excessif, donne occasion à M. Béguin de souhaiter qu'on puisse atténuer certains défauts de notre enseignement, entre

autres, son intellectualisme trop accusé. Mais il est convaincu aussi que notre école doit garder jalousement ses traditions suisses, quelles que soient les retouches qu'elles subira. « Traditions, dit-il, de soumission à la règle commune et de devoir accompli scrupuleusement, sans ruser. Tradition suisse, l'école qui, avec ses effectifs ne peut connaître l'enfant gâté ; l'école qui ne fait pas de distinctions entre classes sociales ».

En terminant, le conférencier nous dit : « Je crois de toutes mes forces que l'école primaire, s'il est urgent qu'elle doive modifier son programme de travail, doit par contre garder jalousement son climat. Et, somme toute, notre métier n'est-il pas plus captivant aujourd'hui qu'à l'époque où nous pensions pouvoir compter sur la baguette magique d'une pédagogie expérimentale ? Il faut nous dire que c'est à nous de nous débrouiller ; avec notre expérience, avec celle de nos prédécesseurs et celle de ceux qui nous guident ou nous conseillent ; avec notre bon sens qui nous montrera comment faire face aux situations nouvelles ; avec notre sympathie ; sympathie qui demeure le meilleur instrument de compréhension entre elle et nous. »

M. Béguin a été vivement applaudi.

(A suivre.) J.-Ed. M.

BIBLIOGRAPHIE

Voici Noël, de Vio Martin et de Jean Huguenin. — Editions des Nouveaux Cahiers, La Chaux-de-Fonds. Fr. 2.—.

Il convient de louer les deux auteurs de ce charmant volume.

Voici, en première partie, les exquis poèmes, tous faciles à dire et à apprendre, dus à la plume de notre collègue Vio Martin, éducatrice parfaite et compréhensive de l'âme enfantine. En deuxième partie, J. Huguenin offre deux amusants monologues, l'un pour fillette, l'autre pour garçonnet. Puis suivent quelques compliments que les tout petits pourront réciter devant l'arbre. Deux saynettes, faciles à monter et à jouer, feront la joie des acteurs-enfants et de leur auditoire. Enfin un conte, simple et émouvant, plaira aux parents comme aux enfants.

Volume fort bien présenté, sous une couverture illustrée en couleurs ; format pratique ; textes très lisibles. Nous ne doutons pas du grand succès de *Voici Noël !*

Jésus-Christ et l'enfant, brochure in-8°, 16 pages. Editions de La Concorde, Lausanne. 40 cts l'exemplaire.

Cette étude, due à la plume du regretté Philippe Bridel, est vivement recommandée au corps enseignant. Elle est destinée aux pères et mères chrétiens, qu'elle oriente dans la délicate tâche du développement spirituel de leurs enfants, aux éducateurs, qui trouveront dans ces pages si profondément pensées des directives précieuses pour leur belle et noble activité.

NOËL 1940. — Soutenez l'action pour le Noël du soldat ! Par elle, vous soulagerez les soldats et leurs familles dans la misère.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

LA CORRECTION DES TORRENTS

Série : La lutte de l'homme contre les forces de la nature. Correction des torrents.

Peintre : Viktor Surbeck, Berne. Bourgeois de Burgdorf, né en 1885.

La correction des torrents.

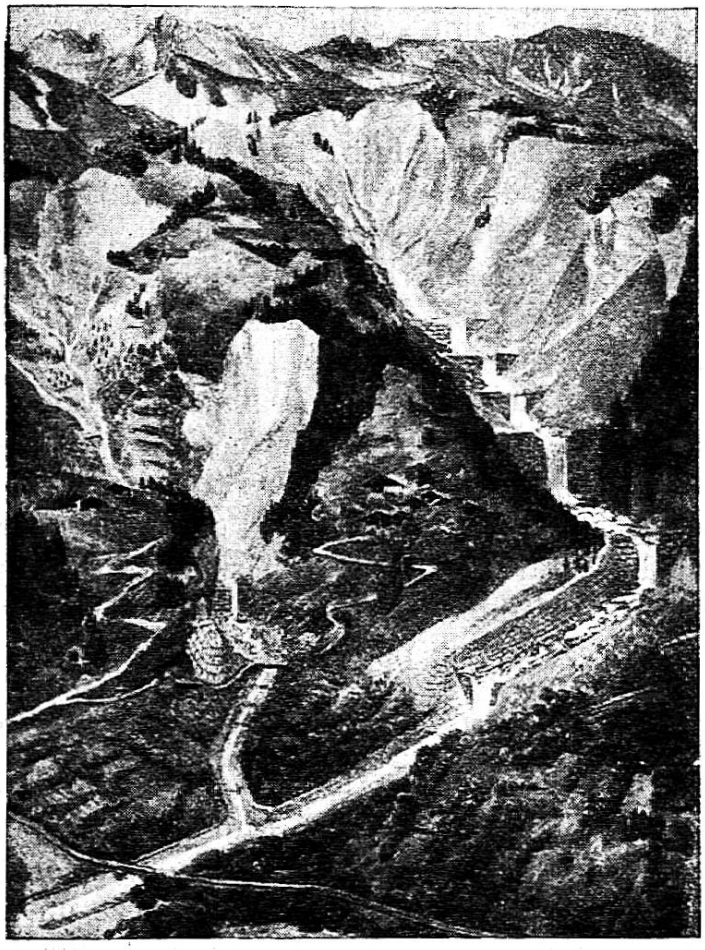

A l'extrémité supérieure du lac de Brienz, à l'endroit où se trouve le joli village de Brienz, cinq torrents menacent, depuis fort longtemps, habitations, cultures, chemin de fer et route.

Celui qui est, de loin, le plus dangereux et le plus gros, c'est le *Lammbach*, que le peintre Viktor Surbeck a magistralement représenté dans son tableau.

On sait que le Lammbach, et son voisin de l'ouest, le Schwanderbach, ont détruit, de temps à autre, la région où ils débouchent. Ce fut le cas en 1499, en 1797, en 1874, en 1894. La catastrophe de 1896, la plus vaste et la plus destructrice, est restée dans les mémoires : environ 300 000 mètres cubes de terre et de pierres roulèrent, d'une altitude de 1300 mètres, dans le lit du torrent, pour former le cône de déjections visible à l'arrière plan du tableau. Dès lors, avec l'aide de la Confédération, on entreprit les travaux d'assainissement de toute la région.

Le forestier français *Demontzey*, le plus célèbre des correcteurs de torrents de tous les temps, décrit ainsi le torrent :

« Les torrents roulent devant nous, menaçants, redoutables. Ils ont arraché certains territoires et pris possession de certains lieux qui furent privés de leur protection naturelle par des habitants insoucieux.

Des hauteurs où ils se sont installés, ils menacent l'existence de populations entières.

» On doit les combattre sans égards, les dompter, les mettre dans l'impossibilité de continuer leurs dégâts, les contenir de tous côtés par une ceinture continue de végétation et les étouffer dans les forêts aux milliers de bras, le seul géant assez puissant pour les détruire. »

Le torrent comprend ordinairement 3 zones.

En haut, c'est *le bassin de captation*, souvent dans la région des neiges, mais toujours dans les pâturages supérieurs, où la nature ou l'homme a éclairci la forêt. La zone médiane, c'est le *canal collecteur des eaux* et la troisième zone s'étend au pied des dernières pentes, sur le seuil même de la vallée et s'appelle *le cône de déjections*. Ces trois zones sont représentées clairement dans le tableau, à l'arrière-plan, au milieu et au premier plan. Pour combattre et maîtriser le torrent, diverses mesures sont employées dans ces trois zones. Autrefois, on se contentait de les appliquer dans les zones moyenne et inférieure, mais dans le dernier quart du 19e siècle, on s'attaqua également à la zone supérieure. On reconnut en effet que, pour retarder la descente des eaux, rien ne valait des aménagements forestiers, dans la zone supérieure.

C'est pourquoi le travail est partagé. L'*ingénieur* s'occupe des travaux de construction dans la cône de déjections et le canal d'accumulation, tandis que le *forestier* traite le bassin de captation. Il est clair que chaque torrent, dans l'extraordinaire diversité de nos montagnes et des conditions géologiques et géographiques, possède ses particularités caractéristiques. Pour en rester à l'exemple donné du Lammbach, voici ce que l'on peut noter :

Constructions techniques.

1. Cône de déjections du premier plan.

Les ingénieurs créent tout d'abord, pour l'eau dont les éboulements entravent le cours naturel, *un canal d'écoulement* artificiel. C'est un canal en maçonnerie, en forme de trapèze ou de rectangle, avec une surface de fond aussi lisse que possible, de manière que l'eau puisse emmener avec elle jusqu'au lac les petits débris.

Pour protéger les habitations, c'est-à-dire jusqu'à ce que les barrages supérieurs soient construits, des murs sont édifiés pour maintenir sur le cône de déjections tous les matériaux qui y sont encore amenés par le torrent. Ces murs sont visibles dans le tableau, au premier plan, au milieu, et à droite, à proximité du premier tournant du chemin. Ce moyen de protection était d'autant plus indiqué que le Schwanderbach, qui se jette dans le Lammbach, menaçait également le village. Avec le temps, il avait provoqué l'éboulement d'un pan de la montagne. Par

une digue de maçonnerie, et aussi des fascines, on maintient le torrent dans son lit.

2. Le bassin de captation des eaux, au milieu du tableau.

C'est, pour le Lammbach, un entonnoir parfaitement nu, à 1500 mètres d'altitude, de 500 mètres de large sur 2000 de long, en forme d'éventail. Sa construction demanda l'emploi de puissants moyens techniques. Il s'agit de transformer le vallon en V, aux parois rapides et nues, s'éboulant à chaque pluie, en un vallon en U à fond plat. Le cours des eaux doit être fixé, de sorte qu'elles ne puissent plus ronger constamment les parois et les entraîner avec elles. Cette fixation du torrent est obtenue par la construction de barrages, qui sont élevés aux points solides. De chaque côté, montent des murs d'équerre, empêchant que les eaux ne tournent le barrage et ne viennent encore ronger les parois. Les eaux sont contraintes de couler sur l'arête du barrage. Celle-ci est horizontale et suffisamment large pour que l'eau n'endommage en tombant le lit du torrent et ne provoque un puits qui menacerait les fondations du barrage. Car la puissance de choc de l'eau en fait une grande ennemie du barrage. Pour atténuer sa force, on construit au pied de chaque barrage un radier qui en protège les fondations.

Les grands et larges barrages ne sont édifiés qu'en maçonnerie ; dans les petits torrents, et là où la pierre manque, on utilise le bois et les cailloux. Le bois a la préférence quand les parois, rongées par l'érosion, menacent de glisser. Dans ce cas, on peut entreprendre des travaux de drainage.

La grandeur des barrages dépend de la largeur et de la pente du torrent, comme aussi la distance entre eux. Car on cherche à éviter autant que possible les éboulements entre les barrages. Ainsi le torrent à pente rapide est transformé en une espèce d'escalier, aux marches légèrement inclinées, où son cours est calmé, et où la force d'affouillement des eaux sur le fond ou sur les côtés, est neutralisée. Dans notre tableau, ces marches de l'escalier sont visibles. Certaines ont 40 mètres de haut.

(A suivre.) D'après FRANZ MICHEL. Trad. R. J.

QU'ALLONS-NOUS FAIRE ? [1]

On me demande des précisions. Voici donc sous une autre forme l'essentiel des motifs qui me poussent à provoquer un rassemblement du corps enseignant romand. (On comprendra et me pardonnera la manière schématique du propos introduisant cet article.)

Le jeune pédagogue « entre dans l'enseignement ». Il ne le crée pas ; il poursuit une œuvre commencée depuis très longtemps, adoptant implicitement les usages de la pédagogie courante. Il concourt à la

[1] Voir article N° 36 : « Pour un rassemblement ».

perpétuation d'une tradition dont la continuité est une force. Si chaque maître teinte de sa personnalité son enseignement, la diversité qui en résulte en garantit partiellement la vie, mais sans altérer le caractère d'ensemble qu'à juste titre on dénomme système.

Un système scolaire administrativement léger et très indépendant des pouvoirs publics conserverait une souplesse et une faculté d'adaptation à la vie très grandes. Notre système actuel qui gagne en stabilité et en sécurité matérielle tout le poids de la considération dont l'entoure l'Etat, court toujours le risque de s'alourdir, de s'immobiliser, de perdre contact avec les sciences de la vie enfantine et enfin de devenir inactuel.

Tout cela se produit lentement, comme s'accroît l'écartement des lignes d'un angle très aigu. Il appartient à certains chocs de réveil — par exemple les calamités qui s'abattent sur le monde — de révéler avec netteté la distance séparant principes et pratique. Nous serions coupables de mépriser de tels avertissements. Nous devons maîtriser notre amour propre et le conduire à construire sur le meilleur de nos acquisitions passées. Et qu'aucun vieux collègue n'en éprouve de l'amertume. Faire son devoir consiste à donner l'excellence de soi *dans les conditions du moment* quelles que soient les perturbations possibles dans d'autres temps.

On nous critique : Me Sillig estime que notre enseignement se fait trop à partir de la méfiance laquelle engendre un avilissement graduel du sentiment de l'honneur ; on dit ailleurs : « Vous gavez des cervelles et vous négligez corps et âme » ; « Vous ne formez pas de bons citoyens ».

Que faire ? Ne pas rester « isolé dans sa classe, dans son bâtiment » attendant que M. Alb. R. (ce veinard !) y découvre talent et ingéniosité cachés. Cessons d'être « timides » ; ne redoutons pas de faire part de nos expériences. Notre école progressera davantage si les maîtres moyens — et non seulement ceux qui sont servis par des dons exceptionnels — travaillent dans les conditions les plus satisfaisantes. Et qu'on ne nous cite pas, afin d'éviter des réformes générales nécessaires, le cas de tel ou tel collègue à la personnalité remarquable et qui, en dépit de tous les obstacles, atteint à un but interdit au commun des pédagogues.

Réunissons-nous donc. Examinons les critiques venues du dehors, d'où l'on voit mieux certains côtés des problèmes ; étudions les défauts dont nous sommes conscients et voyons si et comment il est possible d'y remédier.

Ce n'est pas là travail de solitaire. Nous avons besoin pour nous-mêmes de renouveler nos forces dans l'amitié des collègues et dans le sentiment d'une unité de tendance. Si nous désirons atteindre les autorités nous devons être assez nombreux. Or nous le sommes... mais par défaut d'esprit communautaire, nous ne le savons même pas.

Ainsi, je réitère mon appel ; envoyez-moi conseils, suggestions et

adhésions de principe afin que je puisse lancer une convocation proprement dite pour un rassemblement prévu à fin novembre ou début de décembre à Lausanne.

WILLIAM PERRET, instituteur,
Orée 3, La Coudre-Neuchâtel.

P.-S. — Il va sans dire que si une société pédagogique quelconque désirait reprendre à son compte — et à ses comptes ! — ma proposition, je serais enchanté d'ôter à celle-ci un caractère que d'aucuns trouvent par trop personnel.

L'INSPECTEUR

(Ces lignes sont extraites de « Bois-Mort » par Monique Saint-Hélier, Editions Bernard Grasset, Paris. Guillaume Alérac, gentilhomme terrien et inspecteur des écoles d'un village de province visite une classe.)

* * *

D'un cahier à l'autre, d'un enfant à l'autre, Guillaume Alérac glissait dans le silence de trente respirations et d'un jeune maître rouge et anxieux, qui le suivait avec une longue baguette beige...

On interrogeait, on sondait : géographie, histoire...

Drôles de questions que celles de Guillaume Alérac, — rien de commun avec le programme, — pas un seul de ces participes, « le temps qu'il a régné », « les années qu'il a vécu » — une voix sèche, et si vous avez répondu juste, on n'en sait rien, et si c'est faux on n'en sait rien non plus, et lui, arrêté au bas de l'estrade, droit devant vous et qui vous enfonce ses yeux froids dans le visage ; — le chien, c'est qu'il ne vous demande jamais ce à quoi on s'attend, mais des « trucs » comme ça : — « Le soleil s'est levé à quelle heure aujourd'hui ? — Qu'est-ce que tu penses qu'on fait à Londres en ce moment ? — L'électricité, est-ce que ça t'intéresse ? — De qui est-ce, ça ? — Tu as lu *Quatre-vingt-treize ?* »

...Ou bien il vous braque une image sous les yeux deux secondes, et après : « Raconte, qu'est-ce que tu as vu ? » ... et quand tu as terminé, que ta craie fond dans ta main, il met un pied sur l'estrade, un seul, étroit, brillant, il penche le corps en avant, sourcils en douve, et il demande d'une voix tout à fait polie :

— Quel livre aimez-vous le mieux ?...

Il leur montrait la large Amérique qui commence par des phoques et des ours blancs, à travers les blés, le coton et les villes, glisse vers cette corde mince qui la relie aux tigres, au café et aux palmes. Ici c'est le Brésil, et voici la pampa, là les Andes, la terre se resserre et de nouveau les phoques, les icebergs et les cormorans. Il leur taillait des portions énormes, les enfants touchaient les icebergs, les banquises balançaient, avançaient entre le boulier rouge et le poêle plein de tourbe. Par-dessus les harpons, les trous d'eau et les phoques, le silence polaire s'étendait

sur la classe immobile où pas un pied ne remuait ; l'encre gelait, les mains gelaient, les langues étaient sèches de froid, et le vieux métier de la mer, « brasser, prendre un ris, barrer », l'odeur du goudron, et les cris des matelots faisaient route, entre une rangée de géraniums en pots et des encriers vides alignés sur un banc.

On allait, on allait, la voix de Guillaume Alérac fendait les océans, montait dans les voilures, jusqu'à la vergue du petit cacatois, Simond l'entendait, sèche et rude ; le visage d'Aramis brillait comme un archange.

Avec Colomb, avec Pizarre, Tumbez, Santa Clara, l'Ile des Morts... et voici l'Equateur et les palétuviers. Tout cela balançait, tanguait, balayait les phoques et les trous d'eau, et sur les pupitres jaunes, boursouflés d'entailles, sur les banquises flottantes, quinine, caoutchouc, ibis, cacatoès glissaient, peut-être comme au début du monde.

Les enfants haletaient, la petite Gindraz tendait les mains. Et plus tard Lili Braun racontait, avec cette voix qui léchait des syllabes et en mangeait d'autres : ...« C'était beau ! c'était beau ! ah ! je croyais que je faisais mon voyage de noce »... Et Landry le lourd, qui toute sa vie allait charrier de la terre ou du fumier, et on voyait déjà que ses mains tiendraient seulement les rênes d'une rosse, lui aussi avait enfourché son Pégase, au plus haut du ciel qu'il se tenait, on entendait sa respiration faire des ratés comme un moteur...

Et quand Guillaume Alérac leur eut recollé les cinq bouts de la terre avec les mers et les océans ; quand de nouveau tout fut une boule ronde un peu penchée qu'on tourne avec le bout d'un doigt, il leur dit qu'on avait des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, que tout ça était à eux. Et comme la petite Gindraz écoutait la bouche ouverte et respirait mal, il l'emmena près de la fenêtre. Confiante, l'enfant ouvrit le bec tout grand et comme elle fermait à demi les yeux et que tout était possible et qu'il neigeait, elle crut qu'il tombait des perroquets blancs.

Puis Guillaume Alérac remit son foulard de soie, enfila ses gants. Dix mains lui tendirent son jonc, et le col de son manteau relevé, il partit.

MONIQUE SAINT-HÉLIER.

INFORMATIONS

VOULEZ-VOUS NOUS AIDER A SAUVER UN ENFANT ?

La presse et la radio ont annoncé l'arrivée prochaine d'un premier convoi d'enfants français qui vont être hospitalisés en Suisse pendant quelques mois. Le Cartel suisse de Secours aux Enfants victimes de la guerre a organisé leur séjour dans notre pays et cherche des collaborateurs pour subvenir à l'entretien de ces enfants.

Voulez-vous être un de ces collaborateurs, témoigner à ces petites

victimes innocentes votre sympathie par un acte, et non par des mots ? Inscrivez-vous pour un parrainage.

En vous engageant à verser dix francs par mois, pendant 6 mois au minimum, vous donnez à un enfant dans la détresse la possibilité de vivre quelque temps dans un pays paisible, où il mangera à sa faim, où il trouvera un toit, un bon lit, un foyer accueillant. Ne trouvez-vous pas que voilà dix francs bien employés ?

Si vous ne pouvez à vous seul verser cette somme, joignez-vous à des amis, des collègues. Votre groupement pourra ainsi fournir au Cartel un ou plusieurs parrainages.

Songez aux enfants auxquels la guerre a tout enlevé, la famille, amis, foyer. Songez aussi que nous, Suisses, restons les seuls en Europe à pouvoir leur porter secours.

Pour tous renseignements, adressez-vous à :

Fribourg : Mlle Besson, rue du Tir 6.

Genève : M. Galland, avocat, place des Alpes 2.

Le Locle : M. René Steiner, France 29.

Neuchâtel : Mlle Waldvogel, Faubourg de l'Hôpital 33.

Vaud : M. Ueltschi, rue de Bourg 8, Lausanne.

Cartel suisse de Secours aux Enfants victimes de la Guerre.

TEXTES LITTÉRAIRES LES ODEURS

Notations brèves.

« L'odeur citronnée du lin roui dans la rivière Lys acidulait le vent calin... » (Pierre HAMP : *Le lin.*)

« Sur la place, il y avait des marchands d'aromates. Nous leur achetâmes différentes sortes de résines. On reniflait les unes. On mâchait les autres ; les autres se brûlaient. Celles qui se brûlaient avaient la forme de pastilles ; elles répandaient, allumées, une abondance de fumée âcre où se mêlait un très subtil parfum... »

(André GIDE : *Les nourritures terrestres.*)

« L'air froid et nocturne se plaquait à mon visage comme un mouchoir humide imbibé d'une forte odeur de labour fumant, d'étable et d'écorce de chêne... » (COLETTE : *La maison de Claudine.*)

« Une fraîche senteur se levait sur ses pas... » *(id.)*

« Du fond de cette ombre odorante, c'est un plaisir de suivre le galop de la fantasia... » (J. et J. THARAUD : *Le Maroc.*)

« Ça sentait fort, ça sentait fort et doux, âcre et sucré ; ça sentait la vase, la plante écrasée ; ça sentait la décomposition... »

(C.-F. RAMUZ : *Découverte du monde.*)

« Ça sent fort et chaud, ça sent la terre qui a fumé sous le soleil, l'herbe sèche, le thym et la menthe... » (C.-F. RAMUZ : *Derborence.*)

« Et les odeurs du jour, ces fortes odeurs de poisson et de goudron, les exhalaisons des vases, la sueur végétale des vernes, des saules, des peupliers, des roseaux, des menthes poivrées, loin de se perdre en elle (la nuit), la prennent toute... » (W. THOMI : *La chaloupe dorée.*)

« A quelque cent mètres, la nappe bleu de paon d'une rivière entraînait avec paresse le mirage des aulnes dont les feuilles visqueuses distillaient un amer parfum... » (F. JAMMES : *Le roman du Lièvre.*)

Communiqué par V. M.

LES LIVRES

Petit cours d'éducation civique, par James Schwar, inspecteur scolaire Lausanne.

Nous signalons au corps enseignant cet excellent manuel qu'on peut se procurer auprès de l'auteur, à l'Office d'orientation professionnelle, rue Madeleine 5, à Lausanne, pour le prix de fr. 1.80 l'exemplaire. Ce manuel est destiné surtout aux élèves des Ecoles et des Cours professionnels, mais il peut rendre de très grands services aux instituteurs qui enseignent dans les *cours d'Education civique*, ainsi qu'aux *maîtresses des classes ménagères.* Il contient une petite histoire de la Constitution, des notions sur la famille, sur les devoirs et les droits des citoyens, sur les partis politiques suisses ; il traite de nos relations avec l'étranger, donne quelques indications utiles sur les Bureaux internationaux, sur le Registre professionnel, sur le contrat du travail, etc., etc. Sur bien des points, le *Petit cours d'éducation civique* complète le manuel d'instruction civique utilisé dans nos classes primaires.

Collection de textes français à l'usage des gymnases et des écoles secondaires. A. Francke, éditeur, Berne.

Sous la direction de la *Société suisse des romanistes* viennent de paraître six cahiers de textes français. Ils constituent la première série d'une collection destinée à l'enseignement du français. Edité par un éditeur suisse, ce choix de lectures contribuera à nous rendre indépendants de l'étranger pour l'enseignement du français en Suisse allemande.

Les textes choisis par M. W. Widmer, président de la Société suisse des romanistes, proviennent d'œuvres de Courteline, Daudet, Voltaire, Molière, Mérimée et Stendhal. Quoique destinés à l'usage scolaire, ces textes ne sont pas du tout scolaires au sens péjoratif du mot. Leur valeur littéraire et leur prix modique — 90 centimes le cahier — feront de ces cahiers un excellent matériel didactique pour les professeurs de français dans nos cantons de langue allemande.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

DERNIÈRES PUBLICATIONS

SAINT-GOTHARD

par JACQUES-EDOUARD CHABLE

In-16, broché . . . . . Fr. 3.50
relié plein toile . . . . . » 5.50

Ce livre coloré et évocateur où l'amour est violent comme la nature alpestre, a pour principal personnage le Saint-Gothard ; l'action se déroule lors du gigantesque travail que fut le percement de cette voie souterraine ; ce drame d'une route et d'un tunnel est un véritable roman suisse sans aucune tendance politique.

LES MARIAGES MANQUÉS DE BELLE DE TUYLL

(Mme DE CHARRIÈRE)

par la baronne CONSTANT DE REBECQUE
et DORETTE BERTHOUD

In-8° carré avec 4 hors-texte, broché . . . . . Fr. 6.—
relié plein toile . . . . . » 8.50

Des lettres de Belle de Tuyll à Constant d'Hermenches et les réponses de ce dernier réunies et commentées, voici un retour à l'aimable XVIIIe siècle qui plaira aux lecteurs romands. Spirituelles et charmantes, elles donnent, entre autres, un récit fidèle et pittoresque de la conquête de la Corse par les troupes de Louis XV dont Constant d'Hermenches fut l'un des chefs. C'est là toute une page d'histoire, ornée d'illustrations de l'époque.

L'AME ET LES NERFS

par le Dr TINA KELLER

In-16, broché . . . . . Fr. 4.50

Pour aider aux nerveux et à ceux qui les soignent, ce livre, fruit de longues années de pratique avec les malades, cherche avec tact et intuition à montrer les divers aspects des problèmes psychologiques.

L'auteur, élève du professeur Jung, présente pour la première fois en langue française, sous une forme aussi succincte, les théories de l'éminent psychologue zurichois.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

J. A.

Winterthur Vie

« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :

le calcul
l'école active
le travail manuel

WILH. SCHWEIZER & Co. **WINTERTHUR**

Commission interecclésiastique romande de chant religieux

NOËL ! NOËL ! Chœurs mixtes, chœurs d'hommes et chœurs d'enfants ou de dames. Choix à l'examen.

S'adresser à **l'AGENCE RELIGIEUSE,** LAUSANNE, Ale 31

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 23 novembre 1940 LXXVIe ANNÉE — No 43

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

NOUVEAUTÉS

L'APPEL DES NUAGES

L'aviation, sa technique, son enchantement,
par WALTER ACKERMANN
Traduction française de E. Cherbuliez-Stephani.

In-8°, avec 29 illustrations en hors-texte et de nombreuses figures dans le texte, relié . . . . . Fr. 7.50

Bien fait pour enthousiasmer la jeunesse, voici de la plume d'un des grands pilotes de la « Swissair » un bel ouvrage orné de nombreuses illustrations. Sous un titre suggestif, il expose tout ce qui a trait à l'aviation : la construction d'un avion, le pilotage et le chemin à suivre pour devenir aviateur.

LA VALLÉE PERDUE

par NOËLLE ROGER

In-16, broché . . . . . Fr. 3.50, relié Fr. 6.—

Livre d'intelligence, de science et d'art, ce roman est à la fois aventure et procès de la civilisation moderne. L'originalité de l'œuvre c'est la confrontation des hommes d'aujourd'hui avec ceux des temps millénaires, réalisés avec le plus souple talent.

RAPPEL :

ALEXANDRE CALAME

Peintre paysagiste, graveur et lithographe,
par A. Schreiber-Favre. — Préface de Charles Gos.

In-4°, broché, illustré d'un portrait de l'artiste et de 75 planches en héliogravure, dont 4 en héliochromie et 8 en bichromie Fr. 15.—

Alexandre Calame, paysagiste, occupe dans l'histoire de la peinture de montagne une place éminente. Il fut un véritable chef d'école. Ces belles reproductions sont d'un grand intérêt pour les amateurs d'art.

RELIURES POUR ÉTRENNES

BERTHOUD (Dorette) : *Vivre comme on pense* .	In-8° carré	Fr.	7.50
BURNAND (René) : *Silence d'une vieille maison* .	In-8° carré	»	7.50
CHABLE (Jacques-Edouard) : *Saint-Gothard* . .	In-16 . .	»	6.—
CONSTANT DE REBECQUE et BERTHOUD (Dorette): *Les mariages manqués de Belle de Tuyll* . .	In-8° carré	»	8.50
POURTALÈS (Guy de) : *Marins d'eau douce* . .	In-8°. . .	»	5.50
REYNOLD (Gonzague de) : *Le génie de Berne et l'âme de Fribourg*	In-16 . .	»	5.50
ROGER (Noëlle) : *Une lumière sur le monde, la Croix-Rouge internationale*	In-8°. . .	»	7.50
ROSSIER (Edmond) : *Sur les degrés du trône* .	In-8° carré	»	6.50
ROSSIER (Edmond) : *Profils de reines*.	In-8° carré	»	6.50

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle